

Assemblée Générale du 14/12/2022

- Rapport introductif -

Camarades.

Nous voici réunis à Tourlaville pour tenir notre Assemblée Générale annuelle 2022.

Cette AG se tient dans un contexte économique rendu encore plus difficile par l'inflation galopante, qui met en difficulté nombre de retraité-es et pensionné-es, notamment les plus modestes.

Les prix des denrées alimentaires et ceux de l'énergie s'envolent et l'inflation officielle devrait atteindre les 6% en fin d'année, le panier de la ménagère, quant à lui, a augmenté de près de 15%, selon les sources. Les dépenses contraintes sont toujours en hausse tels les prix des énergies, gaz et électricité qui crèvent les plafonds du supportable.

En juin 2022, le prix du fioul a augmenté de 84% sur un an, et plus de trois millions de foyers, dont beaucoup de retraités, se chauffent au fioul en France.

Toujours en juin, plusieurs journaux ont relevé que, si le taux d'inflation moyen subi par les ménages était de 4,9% sur un an, il était déjà de 5,9% pour les personnes de plus de 75 ans, lesquelles sont plus nombreuses à vivre seules que dans la moyenne des ménages.

Au mois d'août, l'assemblée nationale finissait par voter 4 % de revalorisation pour les régimes de base, après d'âpres débats entre les députés de la Nupes et la majorité présidentielle. Cette majorité, appuyée par les élus RN, a ignoré les demandes légitimes du passage du Smic à 1500€ net et le relèvement des minimas sociaux à la même hauteur.

Mais cette augmentation, d'une part, ne fait pas le compte et, d'autre part, il ne faut pas oublier que cette revalorisation est au final une avance sur 2023. Parallèlement, pour les retraites complémentaires, qui représentent plus de 50 % des revenus pour la plupart des retraités, notamment les réversions, la valeur du point Agirc/Arcco a été revalorisé de 5,12% au 1^{er} novembre.

Les négociations sur ce point se sont engagées le 6 octobre et la revendication de la CGT est de revaloriser la valeur du point de service à hauteur de 6 %, s'appuyant sur le fait que le matelas de ce régime est de 68 milliards d'euros, soit 9 mois de fonctionnement, alors que l'obligation est de 6 mois de réserve.

Les prix du gaz et de l'électricité flambent en Europe.

Depuis la fin de l'été, le gouvernement, par le biais des médias met une pression insupportable sur les consommateurs que nous sommes tous, pour instaurer un climat de peur et de menace de pénurie, comme cela s'est produit avec les campagnes de vaccination Covid 19, visant à responsabiliser le particulier sur sa consommation électrique. Tous les jours, on peut entendre ici, portez des polaires, là, limitez la température de vos logements à 19°, éteignez les lampes qui ne servent pas, étendez votre linge dehors pour ne pas vous servir du sèche-linge etc.. Que des recommandations infantilisantes auxquelles n'importe quel individu un peu sensé à déjà pensé pour faire baisser ses factures.

Les ministres européens de l'énergie ont trouvé un accord, le 30 septembre, pour taxer les entreprises de fourniture d'énergie qui ont fait des supers profits, dégagés par une spéculation éhontée. Quid pour la France? Bruno Lemaire dit clairement qu'il ne connaît pas le terme « superprofits ». Pourtant, la pression populaire et parlementaire monte un peu tous les jours pour faire aboutir cette légitime revendication. Il y a urgence à agir de façon claire et ferme de la part de notre gouvernement, car si les particuliers sont un peu protégés par le «bouclier tarifaire», les communes et les industries sont étranglées par la flambée des prix du méga-wattheure qui atteint + 400%.

Certaines industries menacent, une fois de plus, de délocaliser leur production, et d'autres de diminuer leur activité en recourant au chômage partiel.

Il faut absolument, et en urgence, sortir l'énergie du marché et en faire un bien de première nécessité.

Les élections, présidentielles et législatives, n'ont pas inversé le cours des choses en reconduisant Macron pour un deuxième mandat, élu sans campagne et par défaut devant Lepen.

Le résultat des législatives prive le président d'une majorité absolue et oblige le gouvernement à utiliser l'article 49.3 pour faire passer ses lois régressives.

Au niveau élections professionnelles, notre syndicat Naval Group reprend la première place au CSE, devant la CFDT, et la CGT devient la première organisation syndicale à Naval Group, c'est historique. Ces victoires sont le fruit de l'engagement de nos militants et élus dans les instances.

Pour les élections FP, la CGT reste première OS dans la fonction publique. Dans notre ministère, la FNTE est toujours en recul.

Il est à noter, pour toutes les élections, une augmentation inquiétante de l'abstention, voire du désintérêt des salariés envers leurs représentants.

Au cours de cette année, notre section a participé à toutes les manifestations organisées sur le pouvoir d'achat 27 janvier, 17 mars, 22 et 29 septembre, 10 novembre.

ORGA:

6 démissions, 4 décès, 7 adhésions et 13 continuités, ce qui porte notre section à 241 adhérents et adhérentes.

A noter que plusieurs adhésions sont le résultat du travail lors de nos permanences du lundi matin sur la prise en compte des travaux insalubres. Sur ce sujet, on sait qu'il y a eu des recours au TA de Caen, mais ceux-ci n'étant pas passés par le syndicat, il est impossible de connaître les conclusions du tribunal, ce qui est préjudiciable pour l'ensemble des dossiers en cours.

CONGRES:

UL, 16 et 17 juin, Cherbourg : 10 délégués de notre section, et 3 membres à la CE : Sylvie Castille, Rémi Montagne et Robert Troude.

USR, 11 et 12 octobre à Granville :

Notre section comptait 9 délégués et est représentée par 3 membres à la CE, Christian Gesnoin, Sylvie Surbled et moi-même, et Christian Travert pour la commission de contrôle financière.

Christian à été élu président de cette commission lors de la dernière CE USR et votre serviteur à été réélu SG de l'USR à l'issue du congrès.

DONS

Je laisse le soin à Christian de préciser ceux-ci dans le bilan financier.

IHS : Assemblée de création le 13 janvier 2022. (Louis Avoine fera un CR)

L'année qui va commencer s'annonce riche également en événements revendicatifs avec la réforme des retraites voulue par le président Macron.

Les débats sont ouverts.

A vous la parole